



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale du Trésor



REGARDS SUR L'ÉCONOMIE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE ROME

22 septembre 2021

Sommaire

Actualité économique

- Environnement macro-économique : PIB au T2 2021 / l'amélioration des perspectives de croissance pour l'Italie / Signaux de la reprise / Reprise inégale Nord-Sud
- Politiques européennes et international : Avance de 13% / Suivi et transparence du PNRR / Avancées du G20 Finance
- Politiques économiques et sociales : Réforme fiscale / Réforme des politiques actives du travail / Ecobonus

Numérique

- Italie, 1^{ère} en Europe en compétitivité numérique
- Le plan de numérisation de l'Administration

Tourisme

- Fort impact du secteur du tourisme sur la baisse du PIB
- Été 2021, des signaux positifs

Rélations bilatérales

- Rencontre du ministre de l'économie, des finances et de la relance, Bruno Le Maire, avec des investisseurs italiens



ACTUALITE ÉCONOMIQUE

Environnement macroéconomique et budgétaire

Le PIB italien progresse de +2,7% au 2^{ème} trimestre 2021 (Istat)

L'Italie observe l'une des croissances les plus fortes parmi les pays de l'OCDE à +2,7% au 2^{ème} trimestre (après +0,2%

LE CHIFFRE À RETENIR

+2,7%

La croissance italienne au
2^{ème} trimestre 2021

au 1^{er} trimestre), derrière le Royaume-Uni (+4,8% après 1,6%). Ce chiffre est supérieur aux prévisions du gouvernement qui tablait encore début juillet sur une croissance économique proche de 2%. Par rapport à la même période en 2020, le PIB a progressé de 17,3%. L'acquis de croissance est de 4,8% en 2021.

Ce rebond est tiré par la vigueur de la consommation (2,7 points), suivie de la FBCF (0,5 point) et des exportations nettes (0,3 pt) ; tandis que les stocks baissent (-0,8 pt). L'institut national de statistiques, dans sa note, évoque une « forte reprise » dans le secteur des services (le plus pénalisé par la crise) ainsi qu'une « croissance » de l'industrie.

Les perspectives de croissance 2021-2022 de l'Italie s'améliorent

Au Forum The European House- Ambrosetti, début septembre, le ministre de l'économie et des finances Daniele Franco a annoncé que la croissance devrait atteindre 5,8% en 2021 et pourrait « *même être légèrement supérieure* ». Ces estimations s'inscrivent dans le cadre de l'amélioration générale des perspectives de croissance avancées par les principaux prévisionnistes.

En juillet, la [Commission](#) avait pris acte de la vigueur de la croissance de l'Union européenne et avait annoncé, pour l'Italie, tabler sur un PIB de +5% en 2021 (contre +4,2% en mai) et de +4,2% en 2022 (contre 4,4%).

De son côté, la [Banque d'Italie](#) a également amélioré ses prévisions (juillet) à + 5,1 % en 2021 (contre +4,4% le 11 juin) et +4,4 % en 2022 (contre +4,5%). L'amélioration de la situation sanitaire, la poursuite d'une politique budgétaire de soutien (grâce au plan national de relance) et des conditions monétaires et financières favorables de la BCE contribuent à doper la croissance. En conséquence, le PIB pourrait même revenir à son niveau pré-crise plus tôt que prévu, à la mi-2022.

L' UpB (équivalent du Haut Conseil des finances publiques) confirme cette bonne orientation - avec une prévision de croissance (en août) plus optimiste à 5,8% en 2021 (contre 4,3% en février) et 4,2% en 2022 (contre 3,7%). Elle serait portée en 2021 par la demande interne bénéficiant encore d'une politique budgétaire expansive ; et en 2022 par les mesures financées par le budget national et les fonds européens du PNRR. « *Une pleine et efficace utilisation des ressources NGEU augmenterait le PIB d'environ deux points de pourcentage d'ici l'an prochain* ».

Enfin l'[OCDE](#) prévoit une croissance 2021 nettement supérieure, à +5,9% (contre 4,5% en mai) et de 4,1% en 2022 (contre 4,4%). L'Italie pourrait retrouver son niveau de production pré-crise dès le 2^{ème} semestre 2022. Tout en rappelant l'existence de freins à la productivité et la croissance (en particulier le sous-investissement chronique, la taxation du travail élevée, l'administration peu efficace), dans ses recommandations, l'OCDE souligne la nécessité de mettre en œuvre les réformes : celle de l'administration, des dépenses publiques (dont celle de la fiscalité) et de la concurrence pour une croissance plus rapide, verte et riche en emplois.

Les signaux de reprise économique s'enchainent

Depuis cet été, l'économie italienne est repartie. Le [taux de chômage](#) est redescendu sous le seuil des 10% en juin pour la première fois depuis cinq mois, pour s'établir à 9,7% en

moyenne et à 29,4% pour les 15-24 ans. Ce repli s'est accompagné d'une croissance de l'emploi de +0,7%, soit +166 000 actifs, et d'une diminution des inactifs de -0,3%, soit -34 000 unités. Le taux de chômage a poursuivi sa baisse [en juillet](#) pour atteindre 9,3% en moyenne et 27,7% pour les 15-24 ans.

Selon l'ISTAT, l'[indice de confiance](#) des entreprises a atteint 116,3 en juillet, son niveau le plus haut depuis 2005. L'amélioration concerne tous les secteurs : la construction (+ 5 pt à 158,6), les services (+ 5,3 pt à 112,3), le commerce de détail (+3,8 pt à 111,0) et l'industrie manufacturière (+0,9 pt à 115,7). [L'indice de confiance des consommateurs](#) a également poursuivi sa progression passant à 116,6, niveau record depuis octobre 2018.

Une reprise inégale entre le Nord et le Sud de la Péninsule

Fin juillet, Carlo SARRO, président de la *Svimez* (association pour le développement du Sud) a présenté, devant la [chambre des députés](#), les premières données économiques du rapport 2021 sur le Sud qui sera rendu public mi-novembre. Si la crise Covid a frappé de manière homogène l'ensemble du territoire italien en 2020, les perspectives de rebond en 2021 et en 2022 sont disparates selon les régions italiennes. Ce constat est résumé par les mots « *uniti nella crisi, diversi nella ripartenza* ».

La fracture Nord-Sud devrait continuer de croître de 2 points de PIB en moyenne en 2021 (mais de +5,1% au Centre-nord, contre +3,2% dans le Sud) et 1,1 point en 2022 (mais 4,3% au Centre-nord contre 3,2% dans le Sud). Par ailleurs, alors que le Centre-nord devrait avoir intégralement récupéré les pertes liées à la Covid en 2021-2022 (et retrouver le niveau de production de 2019), le Sud devrait encore perdre 1,5 point de PIB par rapport à 2019, ce qui viendra s'ajouter aux 10 points de PIB non encore récupérés sur la période 2008-2019.

Le PNRR prévoit de dédier plus de 40% des ressources au Sud. Seule une relance forte des investissements dans le *Mezzogiorno*, encadrée et durable, sera garante d'un rééquilibrage territorial et d'une croissance inclusive. *Svimez* préconise la création de « *centres de compétences territoriaux* » afin que soient renforcées les capacités de gestion des collectivités territoriales dans le suivi des projets d'investissements ainsi que leur articulation avec les fonds structurels européens.

Politique européenne et environnement international

L'Italie reçoit l'avance européenne de 13%

Le 13 août, la [Commission](#) a versé à l'Italie une première tranche de préfinancement du Fonds de Relance et Résilience de 24,9 Md€. Elle comprend 8,957 Md€ de subventions (sur un total prévu de 68,9 Md€) et 15,937 Md€ de prêts (sur 122,6 Md€).

Parmi les projets qui seront financés avec cette tranche, le montant le plus élevé va à la transition numérique 4.0 des entreprises avec 1,7 Md€ de subventions. Le fonds pour l'internationalisation des PME se verra octroyer 1,2 Md€ de prêts. L'amélioration énergétique des bâtiments publics et des logements bénéficiera de 1,2 Md€ de prêts, alors que la restructuration des écoles (700 M€), des lycées (400 M€) et des crèches (650 M€) sera financée par des subventions. Pour s'assurer de la bonne utilisation de cette première tranche, l'Etat va recruter 500 inspecteurs (sur concours) pour gérer et contrôler la bonne utilisation des fonds par les collectivités locales responsables de projets et les entreprises.

Le versement progressif des 87% des fonds restants dépendra de l'atteinte des *targets* et *milestones*. La présidente de la Commission, Ursula Von der Leyen, a salué le plan italien qui « a l'ambition nécessaire de faire de l'Italie un moteur de la croissance de toute l'Union européenne » et ajouté qu' : « une Europe forte a besoin d'une Italie forte ».

L'Italie assure le suivi et la transparence du PNRR

Salué d'un avis favorable de la [Commission](#) le 22 juin, puis approuvé au Conseil [Ecofin](#) des 12-13 juillet, le plan de relance et de résilience (PNRR) italien de plus de 200 Md€ « *Italia Domani* » se dote désormais d'un [portail numérique](#) éponyme. Etabli le 3 août par décision du [Conseil des ministres](#), le portail permet de connaître et de suivre les avancées dans la mise en œuvre du plan. Une mise à jour des interventions est disponible, ainsi que des fiches techniques sur les investissements et les réformes. Des filtres permettent de sélectionner les données pertinentes (« missions », « priorités transversales », etc.). Cette initiative s'inscrit dans le processus gouvernemental de numérisation et de transparence de l'administration vis-à-vis des citoyens et des entreprises.

Les avancées du G20 Finance à Venise

Les 9-10 juillet dernier, la 3ème session du [G20 Finance](#) s'est tenue à Venise sous présidence italienne. Les ministres

des finances et les gouverneurs des banques centrales sont convenus de poursuivre les soutiens à la relance aussi longtemps que nécessaire pour faire face aux conséquences de la Covid-19. Des avancées ont été actées sur la réforme de la fiscalité internationale, articulée autour de deux piliers, la réallocation des profits des entreprises multinationales et une taxation minimale à l'échelle mondiale. En soutien des pays pauvres, une nouvelle proposition d'allocation des droits de tirage spéciaux du FMI (650 Md\$) à destination des pays vulnérables a été approuvée : elle soutiendra à long terme le besoin en liquidités de ces pays. La question de la neutralité carbone a été abordée. Enfin le G20 s'est engagé à intensifier les efforts pour partager les doses de vaccins avec les pays défavorisés et augmenter les contributions à l'initiative multilatérale ACT-A pilotée par l'Organisation mondiale de la santé, et COVAX pour lutter contre la pandémie

Politiques économiques et sociales

L'Italie renvoie la réforme fiscale à septembre

Prévue dans le plan de relance pour la fin juillet, la réforme fiscale par « *legge delega* » (loi de délégation, qui s'apparente aux ordonnances de l'article 38 de la Constitution française) a été reportée à la reprise des travaux parlementaires en septembre.

La réforme organique pourrait porter sur plusieurs volets, en particulier : la réorganisation des taux TVA et la lutte contre l'évasion fiscale ; la réforme de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPEF) avec une révision des taux et tranches d'imposition pour alléger la charge fiscale des moyens et bas revenus ; la poursuite de la réduction du coïncidence fiscale (qui est en Italie parmi les plus élevés de l'UE) ; et l'allègement de la fiscalité des entreprises avec la suppression de l'IRAP (impôt régional sur la production). Elle est liée également à la réforme foncière relative au cadastre, actuellement en discussion au sein du gouvernement. Par cette réforme, l'objectif du gouvernement est d'aboutir à une fiscalité plus simple et plus juste. L'Italie se classe au 6ème rang de l'UE pour la pression fiscale (42,3% du PIB, contre 47,4% pour la France).

La réforme des politiques actives du travail est annoncée pour l'automne

Le gouvernement prépare la [réforme de l'emploi et des politiques actives du travail](#). Une enveloppe d'environ 5 Md€ doit financer la formation et la réallocation des travailleurs d'ici 2025. Appelée « *Garantie d'employabilité des travailleurs* » (GOL), elle devrait concerner 3 millions de bénéficiaires, parmi lesquels 75% devront appartenir à une

catégorie dite « vulnérable » : femmes, chômeurs de longue durée, handicapés, jeunes de moins de 30 ans, travailleurs de plus de 55 ans.

Divers parcours de retour vers l'emploi seraient proposés, en fonction la situation personnelle de l'intéressé : simple actualisation (« *up-skilling* ») ; approfondissement des compétences (« *re-skilling* ») ; réinsertion professionnelle après un chômage de longue durée (travail et inclusion) ; ou encore réallocation collective (en cas de crise d'entreprise).

La réforme s'articulera avec celle du revenu de citoyenneté, qui est à l'étude au sein d'une commission présidée par Chiara Saraceno. Ce dernier devra être à la fois plus inclusif (44% des pauvres ne le toucherait pas selon *Caritas*) et plus efficace, en matière de lutte contre la pauvreté et de retour vers emploi.

Le nouvel éco-bonus pour les véhicules propres est arrivé cet été

Les nouvelles aides fiscales à l'achat de véhicules écologiques – prévues par le décret-loi « *Sostegni-Bis* » (350 M€) – sont entrées en vigueur début août : il est possible de demander à bénéficier du bonus sur la plateforme dédiée du ministère du développement économique (ecobonus.mise.gov.it). L'achat concerne des nouveaux véhicules privés à basse émission (jusqu'à 135g/km de CO₂) avec ou sans reprise des anciens. Depuis le 5 août, le bonus est également ouvert pour l'achat de véhicules commerciaux propres.

NUMÉRIQUE

Italie, Première en Europe en compétitivité numérique

Selon le dernier classement [Digital Riser](#) du Centre européen pour les compétences numériques, l'Italie se classe au 1^{er} rang parmi les pays européens qui ont gagné le plus de visibilité en matière de compétitivité numérique de janvier 2018 à décembre 2020. Elle a progressé de 34 places pour s'établir au 2^{ème} rang des pays du G7, derrière le Canada (+47) et avant la France (+28) et au 8^{ème} rang des pays du G20.

L'ascension numérique de l'Italie est entraînée notamment par deux initiatives : le projet « République numérique » (*Repubblica digitale*) ayant l'objectif de réduire la fracture numérique au soutien d'une plus grande inclusion numérique et d'une éducation plus diffusée sur les nouvelles technologies la ; et « l'Italian startup act », lancé en 2019, pour la promotion d'aides fiscales en faveur d'investissements et d'activités de recherche et développement

Le plan de numérisation de l'administration

Le ministre pour l'innovation technologique et le numérique, Vittorio Colao, a présenté, le 7 septembre, la « [stratégie cloud pour l'Italie](#) », qui vise à renforcer le cloud dans l'administration italienne. Elle doit doter l'administration de technologies en vue de permettre la migration vers le cloud de données et de services numériques de l'administration .

La stratégie est axées sur trois piliers. 1) la création d'un pôle stratégique national (PSN), garant du niveau de l'infrastructure sur l'ensemble du territoire pour la mise en place de services *cloud* dont la gestion sera assurée par un fournisseur européen ; 2) la qualification des fournisseurs de services cloud pour réaliser un système de contrôle des services utilisés par l'Administration ; 3) le classement des données et des services publics en vue de leur migration. Des 6,7 Md€ du PNRR destinés à la numérisation de l'administration, 1M€ sera consacré à la migration des données vers le cloud.

TOURISME

Fort impact du secteur du tourisme sur la baisse du PIB

Selon l'[Istat](#), en 2020, les activités directement imputables au tourisme ont généré 67,6 Md€, soit 4,5% de la valeur ajoutée totale (ie. 4,1% du PIB). Le tourisme a contribué pour 27,1% à la baisse de la valeur ajoutée totale de l'Italie (-31,1 Md€ sur -115 Md€). L'effondrement des flux touristiques étrangers s'est traduit par un recul des recettes de 59,6% (23,7 Md€) et des nuitées de 54,6% par rapport à 2019. Les secteurs les plus pénalisés en termes de recettes ont été les agences de voyage et les entreprises de loisirs (-74,5%), les services de transports (-71,5%), les activités de restauration (-69,8%) et les structures d'hébergement (-59,8%). Une forte réduction du tourisme des résidents est également constatée, avec une baisse des recettes de 33,8% (46,3 Md€) et les nuitées de 32, 2%,

Été 2021, des signaux positifs de reprise

Selon [Confcommercio](#), la plus importante confédération italienne des entreprises, les Italiens partis en vacances entre juin et septembre 2021 ont été 20,5 millions. Parmi eux, 71% sont partis pour au moins cinq nuitées. La période privilégiée reste mi-juillet et août. Les stations balnéaires restent la première destination de vacances. Les Pouilles sont la région la plus visitée. On observe également une légère reprise des destinations étrangères, notamment la Grèce, l'Espagne et la France. Si les flux de touristes

étrangers de proximité enregistrent des signaux positifs, ceux extra-européens restent encore très limités.

RELATIONS BILATERALES

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance, Bruno Le Maire, a rencontré des investisseurs italiens en marge du Forum Ambrosetti le 5 septembre

Bruno Le Maire s'est rendu à Cernobbio (Italie), les 4 et 5 septembre 2021, pour participer à la 47^{ème} édition du Forum The European House – Ambrosetti, rendez-vous annuel consacré aux défis du futur et à leurs implications dans l'économie dans une perspective italienne, européenne et mondiale. Il réunit chaque année une

centaine d'intervenants et de personnalités de premier plan, parmi lesquels des personnalités politiques, dirigeants de grands groupes et journalistes. Outre divers entretiens ministériels, accompagné de l'ambassadeur de France en Italie, Christian Masset et du chef du service économique régional, le ministre a rencontré autour d'un déjeuner de travail Gabriele Galateri di Genola (Assicurazioni Generali), Enzo Benigni (Elettronica), Giampiero Massolo (Fincantieri), Alessandro Profumo (Leonardo), Elena Patrizia Goitini (Banca Nazionale del Lavoro), Walter Ruffinoni (NTT Data Italia) et Angelino Alfano (Gruppo San Donato). Cet événement a permis de faire la promotion de l'attractivité de la France auprès d'acteurs institutionnels, industriels et financiers, et de valoriser et renforcer les relations économiques France-Italie.

*Le Service économique régional de Rome publie également une lettre d'information sur l'industrie et le développement durable: « **Sostenibile** ». Elle est consultable en suivant [ce lien](#).*

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



Responsable de la publication :

Directeur de la publication :

Revu par :

Rédacteurs :

Pour s'abonner :

Service économique régional de Rome

Frédéric KAPLAN

Laura TORREBRUNO

Marie-Céline FAVIER, Federica MERCANTI, Capucine LOUIS

rome@dgtresor.gouv.fr

Copyright : tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional de Rome

Clause de non-responsabilité : le Service Économique Régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.